



## Problème sur mon véhicule

-----  
Par Loulou11

Bonjour

J'ai acheté un véhicule neuf en 2015 dans un garage. Mon véhicule a 35000 km et il y a un défaut au niveau de L'ABS de freinage. Le garage ne veut rien entendre car la voiture n'est plus sous garantie. J'ai déjà changé les plaquettes et les disques à 20000 km. Que puis-je faire sachant que la réparation coûte 2000 euros

Merci de m'apporter une réponse

Cordialement

Mme Lebreton

-----  
Par yapasdequoi

doublon